

A RETENIR :

Cresson : augmentation des captures des chironomes adultes mais aucune larve observée.

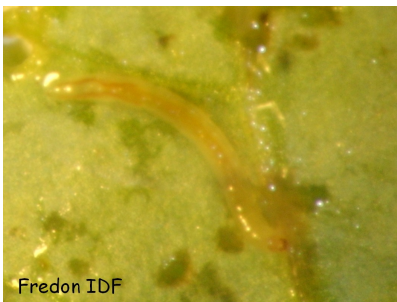
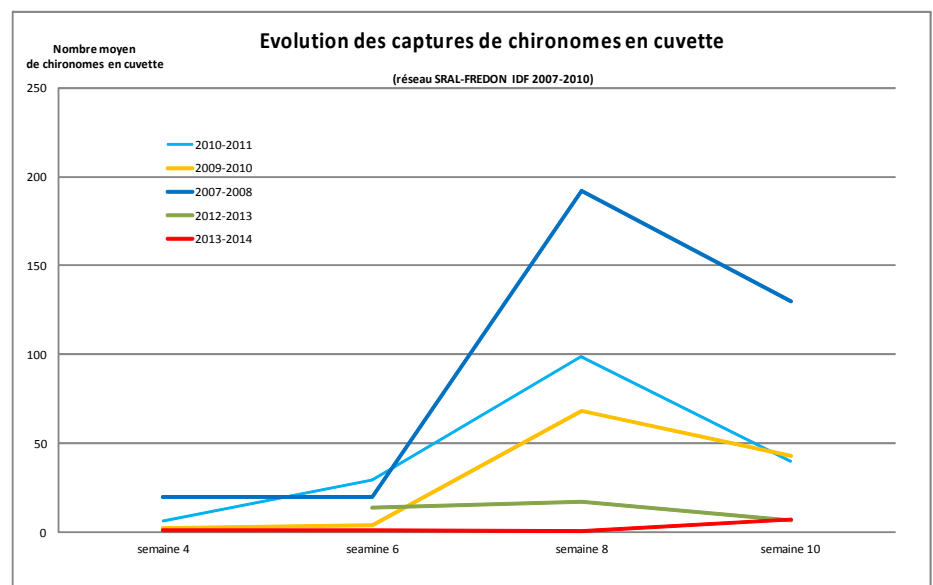
CRESSON

Les chironomes :

Les conditions climatiques des derniers jours ont été favorables au développement des populations de chironomes. Ainsi cette semaine, 7 chironomes adultes ont été relevés en moyenne dans les cuvettes. Sur les six sites suivis, les chironomes adultes sont observés sur 83% des situations contre seulement 20% il y a 15 jours.

Malgré l'augmentation des adultes aux abords des bassins, aucune larve n'a été observée sur les pieds de cresson des différents sites du réseau d'épidémiologie-surveillance cette semaine. Il y a 15 jours, les larves étaient observées dans 55% des situations avec des infestations pouvant atteindre 40% de pieds ayant entre 4 et 8 larves (confère tableau).

Par rapport aux années précédentes, les infestations de chironomes sont inférieures pour la même semaine à 2008, 2010 et 2011 et du quasiment du même niveau que l'an passé.



Fredon IDF

Larve de chironome



Fredon IDF

Nymphe de chironomes

	semaine 8				semaine 10			
	% de pieds ayant :				% de pieds ayant :			
	Pas de larve	de 1 à 3 larves	de 4 à 8 larves	plus de 8 larves	Pas de larve	de 1 à 3 larves	de 4 à 8 larves	plus de 8 larves
Moigny s/Ecole	95%	5%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Maisse	40%	50%	10%	0%	100%	0%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	50%	10%	40%	0%	100%	0%	0%	0%
Vayres sur Essonne	90%	10%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
St Hilaire	85%	15%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Méréville	90%	10%	0%	0%	100%	0%	0%	0%

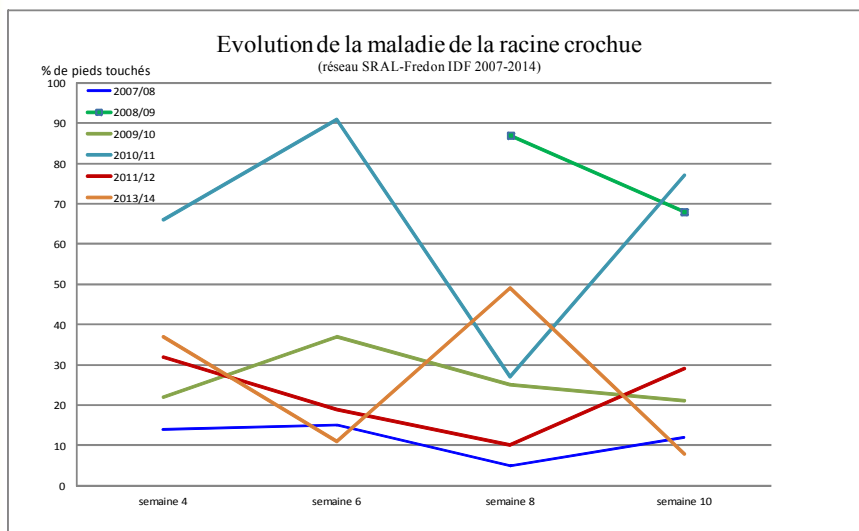
Maladie de la racine crochue :

L'infestation de la maladie a régressé par rapport aux dernières observations. En effet, alors qu'il y a 15 jours des racines crochues étaient observées sur tous les sites avec des infestations assez considérables (voir tableau ci-contre), cette semaine la pression semble diminuer. Cette semaine, seuls 50% des sites présentent des pieds avec des racines crochues avec au maximum 20% des pieds faiblement touchés.

	Evolution de la maladie de la racine crochue							
	semaine 8				semaine 10			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	45%	50%	5%	0%	80%	20%	0%	0%
Maisse	65%	30%	5%	0%	80%	20%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	40%	60%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Vayres sur Essonne	40%	60%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
St Hilaire	70%	30%	0%	0%	90%	10%	0%	0%
Méréville	45%	30%	25%	0%	100%	0%	0%	0%

0 : pas de pieds malades
 1 : pied faiblement touché par la maladie
 2 : pied moyennement touché par la maladie
 3 : pied fortement touché par la maladie

Par rapport aux années précédentes pour la même période, les infestations de cette année de la maladie de la racine crochue sont les plus faibles. Comme pour les années 2009, et 2010, on note une diminution de la pression.



Fredon Ile de France

Symptômes de racines crochues

ACTION PILOTÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE, AVEC L'APPUI FINANCIER DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES, PAR LES CRÉDITS ISSUS DE LA REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES ATTRIBUÉS AU FINANCEMENT DU PLAN EcOPHYTO 2018.

Observation : Chambre d'agriculture 77, Chambre interdépartementale d'agriculture IDF, FREDON IDF.

Rédaction : la Chambre d'agriculture de Seine et Marne : Marc Willenbucher, Serge Mercier.

Comité de relecture : SRAL, FREDON.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.